



Clohars Carnoët, le 30 avril 2020

Madame, Monsieur,

Le premier ministre a annoncé la reprise progressive des écoles, laissant aux équipes de direction et aux collectivités locales le soin d'organiser cette reprise, qui s'effectuera dans le respect du protocole sanitaire. Ce courrier vise à vous fournir les informations dont nous disposons et à recenser vos besoins afin d'évaluer nos possibilités d'y répondre.

Vos retours nous permettront d'organiser cette rentrée dans les meilleures conditions.

Jusqu'aux vacances d'été la reprise se fera 2 jours par semaine, sans classe le mercredi matin, avec des groupes de 15 enfants maximum en élémentaire et 10 enfants en maternelle. Un travail personnalisé sera remis par l'enseignant à votre enfant pour les deux autres jours à la maison. La rentrée sera progressive.

La suspension de la classe le mercredi matin est provisoire et dérogatoire jusqu'au 4 juillet. Elle a été décidée pour des questions sanitaires. Ce temps permettra de nettoyer totalement les classes qui accueilleront alternativement deux groupes d'élèves différents.

Nous vous rappelons que le ministère a indiqué que la scolarité se fera sur la base du volontariat des familles. Il est toutefois précisé qu'une fois **ce choix fait, il sera difficile, voire impossible de revenir sur cette décision** quel que soit votre choix.

Il est aussi précisé que pour les élèves qui ne reprendront pas l'école, l'enseignement à distance ne sera pas réalisé par l'enseignant habituel de votre enfant mais par un personnel affecté à cette tâche.

Pour nous permettre d'organiser cette rentrée nous vous demandons de remplir ce questionnaire (merci de remplir un formulaire par enfant) :

ENFANT : NOM :----- PRENOM : ----- CLASSE : -----

Je scolarise mon enfant jusqu'au 04 juillet :

Je ne scolarise pas mon enfant jusqu'au 04 juillet :

Envisagez-vous de faire appel au service périscolaire :

Du matin : oui non si oui, à partir de : -----h-----

Du soir : oui non si oui, jusqu'à : -----h-----

Au service de restauration scolaire : oui non

Il est impératif que vous nous transmettiez vos réponses **pour le lundi 4 mai**.

L'équipe enseignante et les services de la mairie se réuniront le mardi 05 mai pour affiner l'organisation et des informations plus précises vous seront transmises au plus tard le 7 mai.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire en l'expression de nos sincères salutations.

Le maire

Jacques JULOUX

les directions d'école,

Mme Buquen, Mme Ficamos, Mme Jousset, M Ribalet